

Les infos

Vendredi 7 Mai 2010



DE LA REPRÉSENTATIVITÉ...

L'énorme enjeu de l'élection du comité d'établissement des services centraux tient d'abord à son gigantisme, près de 20.000 électeurs, et à la loi sur la représentativité qui bouleverse la donne et applicable pour la première fois dans l'établissement. On y trouvera une bonne raison à la multiplication des tracts diffusés, à l'égal des campagnes publicitaires électorales où l'on revoit des candidats venir serrer les mains sur les marchés. Il faut dire que chaque organisation syndicale doit présenter une liste et recueillir au moins 10% des suffrages exprimés, tous collègues confondus, pour être représentative. Mais cette représentativité là sera-t-elle si légitime ? Lors de la précédente élection, à peine un quart des électeurs avait voté... une situation qui n'a pas dérangé la direction qui se satisfait d'un CE centralisé et éloigné des salariés... mais aussi une situation que la loi sur la représentativité n'aurait modifié en rien ! Verra-t-on se reproduire ce scénario qui déclarerait représentatives des organisations, y compris celle qui prétend pratiquer le syndicalisme de terrain, avec un quart de l'électorat mobilisé ? La représentativité réelle ne se mesure finalement peut-être pas où la loi le dit. Ainsi, la loi se réfère à l'élection du CE, mais si l'on considère aussi l'élection des délégués du personnel, beaucoup plus proche du « terrain », la CGT présente, et de loin, le plus grand nombre de candidats, dans le plus grand nombre d'immeubles, issus du plus grand

nombre d'origines fonctionnelles, y compris MARK. Du point de vue sociologique, les origines sont tout aussi diverses, sans parler de la moyenne d'âge, la plus jeune, 44 ans, et l'ancienneté, la plus faible, 17 ans. L'engagement des candidats de la CGT est à la mesure de sa capacité réelle à être présente au quotidien, et cette représentativité là, elle n'est pas décrétée par la loi... mais la loi est la loi, c'est donc le bulletin de vote pour le CE qui comptera.

17,9%

C'est le gain de productivité qu'OPER espère réaliser en 2010. C'est démentiel mais c'est comme ça, et ça se lit dans les prévisions budgétaires 2010 ! Au CE des Centraux, saisi du même document que le CCE (les prévisions d'emploi en 2010), il n'y a que la délégation CGT qui s'y soit intéressée. Les fonctions génératrices de « business » voient leur effectif augmenter de 13,5% pour faire face à l'accroissement de l'activité, fort bien. Mais OPER, chargé du traitement des opérations conséquentes, est promis à une « légère » diminution de 4,4%. Il n'est nul besoin de sortir de St Cyr pour se dire que le gain de productivité attendu est donc, sur 1 an, de 17,9%. Bref, une fois débarrassé du verbiage qui vous fait passer l'intensification du travail pour de l'efficacité opérationnelle, et qui fait peu de cas de la sécurité des opérations, ça veut dire qu'OPER travaillerait à 82,1% des capacités. Ce n'est que parce que nous sommes intervenus en menaçant de sortir l'artillerie lourde que finalement tout le monde est convenu au CE qu'il était temps de parler de choses sérieuses et de convoquer une réunion exceptionnelle en juin pour que la direction d'OPER vienne s'expliquer... une direction, experte en réorganisations qui se passent mal : la dernière menée par le patron d'OPER/CAF a grandement intensifié le travail et subséquemment réussi à fâcher le Front Office pour mauvais services rendus.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT